



# UFR des sciences médicales

## DIPLOME UNIVERSITAIRE CHIRURGIE ASSISTEE PAR ORDINATEUR : NAVIGATION ET ROBOTIQUE AU BLOC OPERATOIRE (POUR LES PARAMEDICAUX) *2<sup>e</sup> Cycle*

Il est créé par décision des Conseils de l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2003-2004, un Diplôme Universitaire « Chirurgie mini-invasive du rachis : navigation et robotique – orthopédie et neurochirurgie » (pour les para-médicaux).

A compter de l'année universitaire 2021-2022, l'intitulé est modifié pour devenir « Diplôme Universitaire « Chirurgie assistée par ordinateur : navigation et robotique au bloc opératoire (pour les paramédicaux) ».

### 1 - Objectifs de la formation

Cette formation a pour but de dispenser à un public paramédical (IDE, IBODE, aides-soignants, manipulateurs radiologiques, informaticiens, biomédicaux, et tout professionnel de santé concerné par la thématique) les connaissances suivantes :

- Acquérir des connaissances spécifiques dans les techniques chirurgicales assistées par ordinateur et robotisées,
- Optimiser le rôle d'aide opératoire dans ces conditions,
- Maîtriser la gestion de l'environnement opératoire et des actions périphériques de maintenance des matériels,
- Anticiper l'évolution technologique.

### 2 - Responsables

Responsable pédagogique :

**Professeur Jean-Rodolphe VIGNES**

Université de Bordeaux

D.E.T.E.R.C.A.

Bâtiment 3 B – 3<sup>ème</sup> étage

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 79 55 43

E-mail : [jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr)

Assisté de :

**M. Thierry MARTINEZ**

Coordonnateur de l'unité de simulation en santé, IMS CHU de Bordeaux

**M. Arnaud PECHER**

Directeur IUT Informatique, Université de Bordeaux

### 3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **8** et le maximum à **15**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

Le volume horaire global est de **28 heures**.

#### **Enseignement théorique : distanciel**

Il porte sur les connaissances suivantes :

- les avantages de la chirurgie naviguée,
- le concept de chirurgie robotique,
- les différents domaines chirurgicaux,
- les applications dans certaines spécialités chirurgicales : orthopédie, neurologie, urologie, chirurgie digestive, chirurgie cardiaque, chirurgie thoracique, chirurgie gynécologique, etc.
- la gestion et la maîtrise du matériel
- la gestion du personnel dans ces nouvelles conditions

#### **Enseignement pratique obligatoire au CHU : présentiel**

- Simulation d'un bloc opératoire robotisé ou assisté par ordinateur (drylab)
- Simulation sur matériel anatomique
- Immersion au bloc opératoire

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

### 4 - Conditions d'inscriptions

#### **Conditions de titre :**

- les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (IBODE) de toutes spécialités chirurgicales
- les cadres de santé de bloc opératoire
- les infirmiers diplômés d'Etat
- les aides-soignants souhaitant travailler en bloc opératoire
- les IADE
- les biomédicaux
- les informaticiens motivants une expérience dans le domaine médical
- les manipulateurs radio
- autre public sur étude de dossier et par dérogation.

*Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).*

## 5 - Coût de la formation

**En formation initiale : 400 € / an**

**En formation continue :**

- Reprise d'études non financée : **400 € /an**,
- Reprise d'études financée : **1 200 € /an**.

*Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.*

## 6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

Les candidats sont soumis à 3 épreuves :

- une épreuve écrite, d'une durée d'une heure, notée sur 20, comprenant un QCM et une question rédactionnelle,
- un mémoire sur un sujet accepté par le coordonnateur, noté sur 20,
- une épreuve pratique, d'une durée d'une demi-heure, notée sur 20.

Le jury d'examen est présidé par un PU-PH et est composé au minimum de :

- 1 professeur d'université-praticien hospitalier,
- 1 IDE,
- 1 informaticien

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale (10/20).

En cas de note inférieure à la moyenne, le candidat pourra effectuer la session de rattrapage, il ne sera admis qu'en cas d'obtention de 10/20 au minimum.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

## 7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR 3 du 17/06/2003  
Conseil d'Administration du 01/07/2003

Modification :

**Modifications :** Conseil UFR 3 du 16/06/2004  
Conseil d'Administration du 06/07/2004  
Conseil UFR 3 du 03/06/2009  
C.E.V.U. du 08/07/2009

**Suspensions :** Conseil UFR Sciences Médicales du 11/05/2015  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/06/2015  
Conseil UFR Sciences Médicales du 12/09/2016  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 17/10/2016

**Modifications :** Conseil UFR Sciences Médicales du 12/06/2017  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2017

**Modifications :** Conseil UFR Sciences Médicales du 09/04/2018  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2018

**Changement d'intitulé, de responsable et modifications :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 04/10/2021  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 01/12/2021  
(Version 8)